



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 9 juillet 2020

Vacances d'été 2020

Les aéroports parisiens prêts à accueillir les voyageurs

Orly 3 rouvre le 13 juillet

Les aéroports de Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle se préparent à accueillir les voyageurs à l'occasion de ces vacances d'été : dispositif sanitaire, réouverture des boutiques et restaurants, ouverture de nouvelles destinations. Pour cet été si particulier, retrouvez quelques informations et conseils pour vous accompagner dans la préparation de votre voyage.

Paris Aéroport met à la disposition des voyageurs une page spécifique sur son site internet accessible depuis la page d'accueil et régulièrement mise à jour : [Paris Aéroport - Conseils aux voyageurs](#).

Le dispositif sanitaire mis en place ne rallonge pas les délais d'enregistrement / d'embarquement. Les passagers doivent donc se présenter aux horaires indiqués par leur compagnie aérienne.

À Paris-Orly

Orly 3 et Orly 4 (dont la réouverture est programmée le 13 juillet) vous accueilleront cet été pour vos départs en vacances. Pour stationner, les parkings **P3** (5 minutes de marche), **P4A** (au contact) et **P4C** (10 minutes de marche) sont ouverts. Les compagnies opèrent en règle générale, depuis les zones suivantes :

Orly 3				Orly 4			
Compagnies	Zones	Compagnies	Zones	Compagnies	Zones	Compagnies	Zones
Air France - Air Corsica	32	Iberia	24	Air Algérie	42	Royal Air Maroc	43-44
		Pegasus	23	Air Caraïbes - French bee	46-47	Tui Fly	42-47
Amelia	23	TAP	24				
Chalair	26	Transavia	34 - 35				
easyjet	26	Vueling	24	Corsair	41	Tunisair	45
French bee	33	Wizz Air	23				

Anne-Sophie Pic pose ses valises à Orly 3

Pour que le voyage débute dès l'aéroport, Paris Aéroport a rouvert la quasi-totalité des points de vente d'Orly 3. Pour profiter pleinement de quelques douceurs avant de s'envoler, une toute nouvelle zone dédiée à la restauration de près de 1 000 m² accueille ses tous premiers voyageurs. Au menu :

- ◆ **Anne-Sophie Pic**, avec l'ouverture du fast-food chic à base de verrines, Daily Pic ;
- ◆ **IT, Italian Trattoria**, une cuisine italienne traditionnelle ;
- ◆ Le premier coffee shop, **Caffè Nero** français ;
- ◆ Un café boulangerie **Gontran Cherrier** ;
- ◆ **Paul, Le Café**, qui met l'accent sur les boissons chaudes ;

À Paris-Charles de Gaulle

Les terminaux 2AC, 2E et 2F sont ouverts pour accueillir les voyageurs. *Paris Aéroport* recommande de vérifier à quel terminal est affectée votre compagnie. Les parkings **PAB**, pour accéder au terminal 2A, **PEF**, pour rejoindre les terminaux 2E et 2F ainsi que **PR** et **PX** (parkings à distance des terminaux), sont ouverts.

Paris Aéroport met à la disposition des voyageurs une page spécifique sur son site internet accessible depuis la page d'accueil et régulièrement mise à jour : [Paris Aéroport - Conseils aux voyageurs](#).

La quasi-totalité des points de vente des terminaux 2E et 2F est ouvert. Les espaces ouverts sont ceux dédiés à la beauté, à la mode, aux accessoires, à la gastronomie, ainsi qu'à la restauration à emporter, en complément des Relay qui n'ont jamais cessé leur activité.

Voyager en toute sécurité

Chaque passager doit se sentir en sécurité. Toutes les précautions sont prises par *Paris Aéroport*, en lien avec les compagnies aériennes, pour que les gestes barrières et la distanciation physique soient respectés tout au long du parcours du passager et entre autres :

- ◆ **port du masque obligatoire** dès l'entrée dans le terminal ;
- ◆ signalétique pour faire respecter la **distanciation physique** ;
- ◆ distributeurs automatiques de **gel hydroalcoolique** ;
- ◆ renforcement des procédures de **désinfection et nettoyage** avec un produit virucide ;
- ◆ adaptation des procédures au contrôle de sûreté pour limiter les contacts physiques.

Des caméras thermiques ont également été déployées dans les terminaux le 2 juin dernier afin que chaque passager bénéficie, à son arrivée à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly, d'une prise de température et soit orienté, le cas échéant et s'il le souhaite, vers une prise en charge médicale à l'aéroport.

À cela s'ajoutent des modalités de contrôles au départ, déployées par les compagnies aériennes comme par exemple la prise de température à l'embarquement, la nécessité d'effectuer un test avant d'embarquer ou la déclaration d'absence de symptômes du Covid-19.

Par ailleurs et jusqu'à nouvel ordre, les accompagnants (ou personnes qui attendent) ne peuvent pénétrer dans les terminaux (sauf avec un mineur et/ou une personne à mobilité réduite).

Passagers à destination des territoires d'Outre-mer (à l'exception des collectivités du Pacifique)

Les passagers sont invités à réaliser dans les 72 heures précédant le vol un test RT-PCR, de détection du Covid-19. Ce test peut se faire sans prescription médicale. Le dispositif est le suivant :

- ◆ Les passagers qui présentent un résultat positif au Covid-19 ne peuvent pas prendre l'avion.
- ◆ Les passagers qui présentent un résultat négatif au Covid-19 pourront effectuer une semaine, soit sept jours de quarantaine, suivis d'un nouveau test RT-PCR. Si ce 2e test est négatif, la quarantaine prend fin.
- ◆ Si le passager ne présente aucun test à l'embarquement, il devra réaliser une quatorzaine stricte à l'arrivée sur le territoire.

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Relations investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr